

## commissaire enqueteur

---

**De:** michel bond <mawbond@yahoo.fr>  
**Envoyé:** mercredi 20 novembre 2019 14:54  
**À:** commissaireenqueteur.sne@orange.fr  
**Objet:** Enquête publique – Révision du PLU ,

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitant chemin du Cerf, je suis concerné par le projet de révision du PLU prévoyant 130 nouveaux logements répartis sur les deux OAP, Les Eymes et les Rivoulets.

Sans vouloir remettre en cause le besoin en nouveaux logements sur la commune, ni le besoin de densifier l'urbanisation en utilisant au mieux le foncier disponible, je pense que ces deux OAP concentrent trop de logements sur une partie restreinte de la commune.

Une telle concentration de logements entraînera obligatoirement un accroissement du trafic routier qui impactera négativement le quotidien et la sécurité des habitants du Cerf, du Piat et des Eymes.

Des simulations ont-elles été réalisées pour vérifier que le réseau routier local pouvait absorber ce surcroît de trafic en toute sécurité, en limitant les nuisances et contraintes pour les riverains ?

Une telle concentration de logements avec des immeubles de 12 m de haut implique une rupture architecturale complète par rapport au bâti existant et une gêne visuelle pour certains riverains. De par leur taille ces immeubles s'intégreront difficilement dans le paysage visuel de la commune. L'esprit village, objectif premier du PLU, ne sera plus maintenu dans ces quartiers.

En conclusion, pour respecter le premier objectif du PLU et pour maintenir la qualité de vie de village des habitants riverains, je pense que le nombre de logements des OAP Les Eymes et les Rivoulets devrait être revu à la baisse (maxi 100) et la hauteur des immeubles limitée à 9 mètres.

Michel Bond

311 chemin du Cerf

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
21 NOV. 2019	
COPIE	Fait le
VH	21/11/2019
+ H. Guind, cam. en f.	